



AVIS D'APPEL D'OFFRES

AOON n° 89001/SNEL/DG/DAM/DDM/MEQ/2018/SC

**DEBROUSSAILLEMENT DES PLATES-FORMES DES LIGNES DE TRANSPORT
THTCC ET HTCA DE LA SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE SNEL SA
POLES CENTRE ET SUD – CAMPAGNE 2018**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de maintenance des infrastructures de transport d'énergie électrique, la Société Nationale d'Electricité, SNEL SA, va procéder à la campagne 2018 de débroussaillage des couloirs de lignes THTCC (Pôle Centre : Sud-Kasaï et ex Katanga) et HTCA (Pôle Sud : l'ex Province du Katanga).
2. La Société Nationale d'Electricité, sollicite, à cet effet, des offres, sous pli fermé, de la part de candidats répondant aux qualifications requises, pour fournir les services ci-après, répartis comme suit :

• **Pôle Centre :**

- Marché 1 : *Débroussaillage des plates-formes des lignes THTCC Inga – Kolwezi.
Tronçon : Rivière Loange – Rivière Lomami (31 lots) ;*

• **Pôle Sud :**

- Marché 2 : *Débroussaillage des plates-formes des lignes THTCC Inga – Kolwezi.
Tronçon : Rivière Lomami – Station de Conversion de Kolwezi et lignes d'électrodes associées (18 lots) ;*
- Marché 3 : *Débroussaillage des plates-formes des lignes HTCA réseaux Sud (79 lots).*

Les détails, pour chaque lot, sur la délimitation et le type de végétation sont repris dans le Dossier d'appel d'offres.

Chaque candidat ne se verra attribuer qu'un seul lot par marché, suivant son classement, et dans la mesure du possible, sa préférence.

En cas de nécessité, SNEL SA se réserve le droit d'attribuer plus d'un lot à un candidat.

Le délai de réalisation de services ne peut dépasser soixante (60) jours à partir de la date de mobilisation sur site qui sera fixée par SNEL SA.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir les renseignements complémentaires et consulter le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h00' à 15h00' (heures locales), aux adresses mentionnées ci-après :

Ville-province de Kinshasa

Société Nationale d'Electricité (SNEL SA)
Département des Approvisionnements et
Marchés (DAM)
2831, Av. de la Justice, Commune de la
Gombe – Ville de Kinshasa
E-mail: sneldg243@gmail.com;
gboutin@mhi.ca ;
kkibwilakifilugilbert@yahoo.fr

Province du Haut-Katanga

Société Nationale d'Electricité (SNEL SA)
Direction Provinciale de Distribution du
Katanga (DPK)
5, Av. Luvungi, Commune de Kampemba
Ville de Lubumbashi
E-mail : sneldpk@mwangaza.cd

Province de Kasai central

Société Nationale d'Electricité (SNEL SA)
Secteur de Kananga ex. INGA - SHABA
Ntambwe Saint Bernard, Commune de
Nganza, Ville de Kananga.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

Sur le plan administratif :

- ✓ Etre une Petite et Moyenne Entreprise congolaise, un groupement de PME, un établissement ou une organisation non gouvernementale, spécialisés dans les services d'assainissement et d'entretien de l'environnement ;
- ✓ Joindre à l'offre, selon le statut du candidat, les documents suivants (en cas de groupement, chaque membre devra présenter les siens) :
 - Statut notarié ;
 - Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
 - Certificat d'Identification Nationale ;
 - Attestation d'affiliation à l'INSS et les preuves de paiement des cotisations ;
 - Attestation de situation fiscale en cours de validité ;
 - Titre d'agrément du Ministère de la Justice ou de l'Agriculture en cours de validité.

Sur le plan technique, le candidat doit :

- ✓ justifier d'une expérience dans les services d'assainissement et d'entretien de l'environnement en général (joindre les documents justificatifs) ;
- ✓ avoir exécuté des marchés similaires dans les trois (3) dernières années (joindre le certificat de satisfaction des Maîtres d'ouvrage) ;
- ✓ avoir la capacité technique en moyens humain et matériel à mettre en œuvre ;
- ✓ présenter le planning et le délai de réalisation de services du lot choisi ;
- ✓ présenter la méthodologie d'exécution des prestations du lot choisi.

Sur le plan financier :

- ✓ Justifier d'une capacité financière, certifiée par une banque, à couvrir une telle offre dans le délai imparti.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux adresses susmentionnées, contre présentation du bordereau de versement bancaire à **la Raw Bank aux numéros des comptes FC 01000015694-36 ou USD 01000015695-33**, d'un montant non remboursable de **cinquante dollars américains (50 \$US)** ou l'équivalent en **Franc congolais (FC)** au taux du jour. Il peut être transmis par voie électronique, contre présentation de la preuve de paiement. Les frais d'envoi du Dossier d'Appel d'Offres par voie électronique sont en sus et à charge des candidats.
7. Les offres rédigées en français devront être déposées aux adresses ci-dessous reprises au plus tard le **vendredi 23 février 2018 à 12 heures précises (heure locale)**, en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies doivent être clairement marqués. Sur l'enveloppe contenant l'offre seront inscrits la référence du présent appel d'offres et l'intitulé du marché : **« AON n° 89001/SNEL/DG/DAM/DDM/MEQ/2018/SC : Débroussaillage des plates-formes des lignes de transport THTCC et HTCA de SNEL SA, Pôles Centre et Sud – Campagne 2018 »**. Il sera également marqué **« le numéro du marché par pôle et le numéro de lot choisi »**. Une version électronique en formats **Pdf et Word** sur clé USB, CD,... est exigée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes, le même jour, **à 14 heures précises (heure locale)**, aux mêmes adresses, en présence des représentants des candidats présents.

Pôle Centre : Marché 1
(THTCC CENTRE : 31 LOTS)

Société Nationale d'Electricité (SNEL SA)
Département du Transport (DTR)
Concession Liminga ex. DCC
2786, Avenue Kimbangu, Q. Kingabwa,
Commune de Limete – Ville de Kinshasa

Pôle Sud : Marché 2 (THTCC SUD : 18 LOTS)
& Marché 3 (HTCA SUD : 79 LOTS)

Société Nationale d'Electricité (SNEL SA)
Direction Provinciale de Distribution du
Katanga (DPK)
5, Av. Luvungi, Commune de Kampemba
Ville de Lubumbashi/Prov. Haut-Katanga

8. Les offres doivent être valides pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** suivant la date limite de **dépôt des offres**.

Fait à Kinshasa, le **07 FEV 2018**

LE DIRECTEUR GENERAL,

Jean-Bosco KAYOMBO KAYAN